



## CIAS PAYS TARUSATE

### Délibérations du Conseil d'Administration du 16 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois le seize octobre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de Patricia LOUBERE, Vice-Présidente.

**Date de la convocation** : mercredi 11 octobre 2023

**Présents :**

Christine BAYLE, Patricia LOUBERE, Armandine BEAUGIER, Muriel BERGES, Sandrine BLAISUIS, Marcel BOUTET, Evelyne COURROS, Sabine DEHEZ, Jean-Marie DOUTHE, Sylvie DUBOURG-DAUGREILH, Sylvie DUFAU, Véronique DULAU, Jacques DURAND, Jean-Marc HAUQUIN, Colette LAPEYRE, Jacques LARRIEU, Geneviève MALET, Laurent NOLIBOIS, Bernard POCH, Patrick POSTIS, Jean-Pierre POUSSARD, Michèle PROSPER, Jean-Marie SAUBANERE, Nicolas SAUGNAC

**Absents :**

Laurent CIVEL, Christian BENESSE, Thierry BIBES, Céline CALLEDE, Malik CHERIF, Danièle DINCLAUX, Cécile GARRIDO

**Pouvoirs** : Marie-Hélène PALLARES, Annick SOUBIROU

Nombre de membres afférents	33
Nombre de membres en exercice	33
<b>Présents</b>	<b>24</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>2</b>
<b>Votants</b>	<b>26</b>

**N° 20231016-006**

**EHPAD DES 5 RIVIERES - BUDGET PREVISIONNEL 2024 – TABLEAU D'ACTIVITE,  
PRIX DE JOURNEE ET RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB)**

Le budget prévisionnel dans lequel sont prévues les opérations d'exploitation de l'établissement pour 2024 se décompose de la façon suivante, et est présenté sous la forme d'un Compte de Résultat Prévisionnel (CRP) :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (Fonctionnement)			
DEPENSES & CHARGES		RECETTES & PRODUITS	
Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	575.020,00 €	Groupe1 Produits de la tarification et assimilés	2.984.829,58 €
Groupe 2 Dépenses afférentes au Personnel	2.655.641,85 €	Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation	372.100,00 €
Groupe3 Dépenses afférentes à la structure	512.496,50 €	Groupe 3 Produits financiers et non encaissables	11.719,81 €



<b>Total des Charges</b>	<b>3.743.158,35 €</b>	<b>Total des Produits</b>	<b>3.368.649,39 €</b>
		Résultat comptable prévisionnel déficitaire	374.508,96 €
<b>CUMUL</b>	<b>3.743.158,35 €</b>	<b>CUMUL</b>	<b>3.743.158,35 €</b>

Dans le rapport d'orientation budgétaire présenté en annexe de la présente délibération, il est demandé au Département d'accepter un prix de journée hébergement (à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024) de 64,54 €

Les recettes ont été calculées sur une activité projetée de :

- Hébergement permanent : Taux d'occupation de 98 %, soit 19.727 jours
- Hébergement temporaire : Taux d'occupation de 93 %, soit 1.021 jours
- Accueil de jour : Taux d'occupation de 35 %, soit 176 jours

Le détail de l'activité est présenté à l'assemblée dans l'annexe 4A : « activité prévisionnelle » jointe à la présente.

La Capacité d'Auto Financement (CAF) mesure les ressources internes permettant à l'établissement de s'autofinancer, elle constitue donc une ressource d'investissement.

La CAF est calculée de la manière suivante :

- Compte 6811 « Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions » = 84.996,32 €
- Compte 6817 « Provision pour Créances irrécouvrables » = 0 €

- (moins)

- Compte 777 « Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice » = - 11.604,81 €
- Résultat comptable déficitaire/excédentaire de la section d'exploitation du budget prévisionnel 2024 = - 374.508,96 €

**= (égal) un total de – 301.117,45 €**

L'IAF (Insuffisance d'Autofinancement quand la CAF est négative) se monte à 301.117,45 €.

Ainsi, le Tableau de Financement Prévisionnel (TFP), dans lequel sont prévues les opérations d'investissement de l'établissement, se décompose comme suit :

<b>TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (TFP)</b>			
<b>EMPLOIS (Dépenses)</b>		<b>RESSOURCES (Recettes)</b>	
IAF	301.117,45 €	CAF	0,00 €
Remboursement des dettes financières	0,00 €	Emprunt et dettes assimilées	0,00 €
Immobilisations	104.000,00 €	Apports, dotations et subventions	0,00 €
Autres emplois	0,00 €	Autres ressources	0,00 €
<b>Total des Emplois</b>	<b>405.117,45 €</b>	<b>Total des Ressources</b>	<b>0,00 €</b>
Apport au Fond de Roulement	0,00 €	Prélèvement sur le Fond de Roulement	405.117,45 €

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le 25/10/2023

ID : 040-264004292-20231016-231016H1578H1-DE



<b>CUMUL EMPLOIS</b>	<b>405.117,45 €</b>	<b>CUMUL RESSOURCES</b>	<b>405.117,45 €</b>
--------------------------	---------------------	-----------------------------	---------------------

Le Tableau de Financement expose une IAF de 301.117,45 € et des dépenses à hauteur de 104.000 € qui s'équilibrent en recettes par un prélèvement sur le Fond de Roulement de 405.117,45 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOPTE A L'UNANIMITE,**

**ARTICLE 1**

**A APPROUVER** le BP-EPRD 2024 précité, accompagné du Rapport d'Orientation Budgétaire et de l'annexe activité 2024,

**ARTICLE 2**

**A AUTORISER** le Président à signer tout document à cet effet,

**ARTICLE 3**

La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

**ARTICLE 4**

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Vote :** Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le **26 OCT. 2023**

La Vice Présidente **Patricia LOUBERE**



**Patricia LOUBERE**

*« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »*

